

Aide-mémoire pour la demande de subvention

Cet aide-mémoire décrit les exigences minimales requises pour une demande de subvention dans le cadre du programme SuisseEnergie. La demande peut être établie au moyen du formulaire en ligne de SuisseEnergie ou d'un document créé par le requérant et comportant au minimum les informations décrites ci-après.

La Confédération encourage les tâches de tiers qui ont une importance pour la population par le biais d'une aide financière, lorsque celles-ci n'auraient pas véritablement de chances de se concrétiser sans soutien fédéral. Aux termes de la loi sur les subventions, des aides financières peuvent être octroyées lorsque les points suivants en particulier sont satisfaits:

- la tâche en question répond à l'intérêt de la Confédération
- la tâche privée ou cantonale ne pourrait pas ou pas suffisamment être accomplie sans le soutien de la Confédération
- les autres possibilités de financement sont insuffisantes
- il n'existe pas de mesures mieux appropriées

Des subventions peuvent être accordées jusqu'à concurrence de 40% des coûts totaux de projet**.

Dans le cadre d'une collaboration, le bénéficiaire s'engage à rédiger un compte rendu selon les exigences de SuisseEnergie et à le remettre conformément aux étapes définies, mais au plus tard avec le décompte final du projet.

La demande doit comprendre au minimum les indications suivantes:

– Acteurs impliqués

– Organisation requérante

Organisation, Rue, NPA/Localité

– Responsable global pour le projet

Responsable pour le projet, E-Mail, No de téléphone

– Engagement de collaborateurs

Nom, prénom, organisation, fonction, signature du contrat

* Peuvent être prises en compte dans la demande soit en fonction du temps investi, en indiquant le taux horaire par échelon de fonction, soit sur une base forfaitaire.

** Seules sont imputables à titre de coûts totaux de projet les dépenses effectives et absolument nécessaires à l'exécution efficace de celui-ci (cf. art. 53, al. 3, LEn).
À titre de coûts de projet imputables sont également prises en compte les dépenses et prestations de tiers en lien direct avec le projet. it sur une base forfaitaire.

– **Autres partenaires de projet du requérant**
Organisation, nom, prénom, rue, NPA/Localité

– **Responsable du projet OFEN**
Si connu

– **Informations générales sur le projet**

– **Champ d'action / thème**

- Efficacité énergétique des bâtiments et énergies renouvelables destinées aux particuliers
- Mobilité des ménages privés et des entreprises
- Installations et processus dans le secteur de l'industrie et des services
- Efficacité énergétique des bâtiments et énergies renouvelables dans l'industrie et les services
- Appareils électriques et éclairages destinés aux particuliers
- Grandes installations de production d'énergies renouvelables
- Réseaux et stockage
- Formation et perfectionnement
- Autre champ d'action / thème

– **Nom du projet**

Désignation brève et explicite du projet.

– **Durée du projet**

Lancement prévu du projet, clôture prévue du projet

– **Situation initiale**

– **Description et procédure**

Description du projet et des étapes d'action prévues.

– **Besoins**

Veillez expliquer pourquoi ce projet est nécessaire et indiquer comment vous êtes parvenu(e) à ces informations

– **Objectifs du projet et mesure de l'atteinte des objectifs**

- Quel est votre apport, en quelle quantité, pour qui et jusqu'à quand? (Output)
- Sur quelle base et comment vérifiez-vous que les résultats visés sont atteints? (Output)

– **Impact du projet et mesure de l'atteinte de l'impact**

- Quel effet souhaitez-vous avoir sur qui, dans quelle mesure et jusqu'à quand? (outcome et impact)
- Sur quelle base et comment vérifiez-vous si vous obtenez l'outcome et impact souhaité?

* Peuvent être prises en compte dans la demande soit en fonction du temps investi, en indiquant le taux horaire par échelon de fonction, soit sur une base forfaitaire.

** Seules sont imputables à titre de coûts totaux de projet les dépenses effectives et absolument nécessaires à l'exécution efficace de celui-ci (cf. art. 53, al. 3, L'Éne).
À titre de coûts de projet imputables sont également prises en compte les dépenses et prestations de tiers en lien direct avec le projet. it sur une base forfaitaire.

- **Groupe(s) cible(s)**
 - Quel(s) groupe(s) cible(s) veut-on principalement atteindre avec ce projet?
 - Quelles mesures permettent-elles d'atteindre les groupes cibles définis?

- **Couverture régionale**
 - Suisse allemande, Suisse romande, Suisse italienne

- **Coûts du projet**
 - **Coûts de personnel internes**
Paquet de travaux, fonction, tarif horaire (CHF/h), charge de travail (heures)

 - **Autres coûts du projet**
Dépenses et prestations de tiers en lien direct avec le projet. (Paquet de travaux, type de coûts, calcul des coûts)

 - **Total des coûts de projet imputables****

- **Financement du projet**
Toutes les sources de financement doivent être énumérées.
 - **Recettes du projet**

 - **Subvention demandée à SuisseEnergie**
Des subventions peuvent être accordées jusqu'à concurrence de 40% des coûts totaux de projet.

 - **Autres aides fédérales**
Origine des fonds de la Confédération

 - **Autres contributions (cantons, communes, hautes écoles, entreprises)**
Origine des contributions d'encouragement

 - **Prestations financières propres**

 - **Prestations propres non rémunérées***
Coûts de personnel internes

 - **Prestations de tiers non rémunérées***

 - **Solde non couvert**

 - **Plan de paiement**
Données des étapes / paquets de travaux et des versements correspondants.

 - **Justification de l'absence de viabilité économique**

* Peuvent être prises en compte dans la demande soit en fonction du temps investi, en indiquant le taux horaire par échelon de fonction, soit sur une base forfaitaire.

** Seules sont imputables à titre de coûts totaux de projet les dépenses effectives et absolument nécessaires à l'exécution efficace de celui-ci (cf. art. 53, al. 3, LÉne).
À titre de coûts de projet imputables sont également prises en compte les dépenses et prestations de tiers en lien direct avec le projet. it sur une base forfaitaire.